



LA FARLÈDE

Hôtel de Ville

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

D' Raymond Abrines

Service
aménagement,
grands travaux,
urbanisme, cadastre,
foncier
04 94 27 85 87

Je soussigné Monsieur Raymond ABRINES, maire de La Farlède, certifie que l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision n° 1 du PLU fait l'objet d'un affichage sur le panneau lumineux de la commune, à compter du 07.08.2020 et jusqu'au 16.10.2020.

1 photographie est jointe au présent certificat.

Fait à La Farlède, le 7 août 2020

**P/Le Maire
L'adjoint délégué
Robert BERTI**

Le Maire,
Docteur Raymond ABRINES





VILLE DE LA FARLÈDE

Du 24/08 au 16/10

AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE

Révision n°1
du PLU

Document consultable en mairie

Service urbanisme
04 94 27 85 87

LA FARLÈDE



POSTALE

12

